



**UNIVERSITÉ DE MANSOURAH
FACULTÉ DE PÉDAGOGIE
DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS**

**JONCTURE PHONIQUE
ET COHÉSION
SYNTACTICO-SÉMANTIQUE
EN FRANÇAIS**

DR. ABDELWAHAB ELSAADANI

*Professeur adjoint en Linguistique française
Faculté de Pédagogie
Université de Mansourah*

Septembre 2011 (No. 77)

Introduction

La phonologie vise à identifier les faits phoniques d'une langue et à les classer selon les fonctions* qu'ils y remplissent.

L'une des ces fonctions est la fonction démarcative « *qui consiste à aider l'auditeur à retrouver et à isoler dans la chaîne parlée les différents éléments porteurs du sens* ». ⁽¹⁾ Ce processus de démarcation peut s'effectuer à l'aide des soi-disant *joncture* et /ou *jonction* sur les différents niveaux des lignes phoniques: la syllabe, l'unité lexicale, le groupe rythmique et le groupe syntaxique. Cette fonction peut également servir à lever

* Selon **André Martinet**, les faits phoniques peuvent assurer quatre fonctions: la fonction distinctive, la fonction démarcative, la fonction contrastive et la fonction expressive:

- **la fonction distinctive** est celle qui s'impose tout d'abord, il s'agit avant toute chose que les signes lexicaux ou grammaticaux ne puissent être pris les uns pour les autres. Tel est le cas des consonnes initiales de [fɛ] (fin) et de [vɛ] (vin), la désinence de la première personne du futur et du conditionnel présent de [ʒire] (j'irai) et [ʒirɛ] (j'irais);

- **la fonction démarcative** (citée en haut de la page);

- la fonction contrastive est celle qui unifie certaines parties de l'énoncé et permet de les mettre en relief aux dépens des parties voisines;

- **la fonction expressive** est celle qui a pour fin de renseigner l'auditeur sur l'état d'esprit du locuteur [.....].

Martinet, A., *La description phonologique, avec application au parler franco-provençal d'Haute ville (Savoie)*, Genève, Droz et Paris, Mainard, 1956, P.37.

1- *Loc.: cit.*

une ambiguïté phono syntactique à l'aide des pauses de jointures. *On dirait ainsi « petites # trous* avec une pause de joncture (#) pour faire la différence avec petits trous, ou la # tension avec la joncture et l'attention, sans joncture. »*⁽¹⁾; c'est-à-dire avec jonction.

Objectif de l'étude

L'étude a pour but de mettre en relief le rôle syntactico-sémantique de la joncture et de la jonction à la cohésion ou à lever une ambiguïté de la chaîne parlée: d'un énoncé, d'un groupe ou d'un syntagame qui peuvent signifier plusieurs choses à la fois dans un même contexte linguistique.

La méthode

Il faut préciser que notre perspective est éclectique, on n'a pas pour but d'argumenter en faveur de telle ou telle théorie particulière, même si les noms de quelques linguistes (comme André Martinet ou François Dell) sont cités à travers l'étude. Il s'agira plutôt d'illustrer avec des exemples l'influence syntactico-sémantique de la joncture et de la jonction comme deux phénomènes phoniques à la compréhension de l'énoncé français ou à en préciser le contenu.

* La joncture est phonétiquement symbolisée par le signe + ou #.

1 - Pierre Léon , *Phonétisme et prononciations du français*, Paris , Nathan, 1994, P. 101.

1- Jonction et joncture

Dans la chaîne parlée, les éléments sonores se combinent en faisant des unités sous formes des syllabes, des mots phoniques, des groupes ou des phrases. Les limites, les frontières de ces unités peuvent être précisées par deux phénomènes: la joncture ou la jonction.

1.1. La jonction

La jonction « est un processus de fusion syllabique à la frontière de deux mots dont le premier, sous forme jointive, se termine nécessairement par élément consonantique et dont le second commence par une voyelle ou une semi-voyelle ». (¹) La jonction s'attache notamment aux phénomènes d'élision, de liaison, d'enchaînement et de «e» muet. Pour le montrer, étudions le cas du pronom *nous* dans ces exemples: le pronom *nous* possède deux formes de réalisation, une forme à l'état isolé comme dans la phrase *nous parlons français* [**nuparlôfrâsɛ**] et une autre forme à l'état inclus comme dans la phrase *nous étudions le français* [**nuzetydjôlêfrâsɛ**]. Il est remarquable que la jonction à la deuxième forme implique l'absence d'une pause entre le pronom et le verbe. Comparons la phrase *nous étudions le français* à la phrase *nous, étudions le français*: la différence syntactico-sémantique entre les deux énoncés est due à la **jonction** dans [**nuzetydjôlêfrâsɛ**] et à la pause ou ce qu'on appelle *la joncture ou la jointure* dans [**nuzetydjôlêfrâsɛ**].

¹- Benoit de Cornulier, «syllabe et suite de phonèmes en phonologie du français», in *Etudes de Phonologie Française*, Paris, éd du Centre National de la Recherche Scientifique, 1978 P.33.

1.2. La joncture ou la jointure

D'après Jean Dubois, la jointure ou la joncture est «une frontière linguistiquement pertinente entre deux segments, syllabes, morphèmes, syntagmes ou phrases. La jointure a donc une valeur démarcative.»⁽¹⁾ Les jointures que Martinet appelle « pauses virtuelles »⁽²⁾ a pour but de « segmenter la chaîne sonore pour y assurer un découpage syntaxique et / ou sémantique »⁽³⁾ C'est la jointure qui permet de distinguer par exemple « les petits pois # sont verts et les petits poissons verts ». ⁽⁴⁾

Les jointures jouent donc un rôle indispensable à tracer les frontières entre les unités significatives en vue de lever une ambiguïté syntaxique ou sémantique.

2. Problèmes liés à la jointure et/ou à la jonction

Avant d'étudier le rôle syntactico-sémantique de la jointure et de la jonction, il est bon de considérer, tout d'abord, divers problèmes qui s'y attachent. Ce sont les problèmes de la syllabe, de la liaison, de l'élision et du «e» muet.

1 - **Jean Dubois** et **alii**, *Grand Dictionnaire, Linguistique & Sciences du Langage*, Paris, Larousse, 2007, p. 261.

2 - **André Martinet** *Éléments de linguistique générale*, Paris, A. Colin 4^e éd 1998, p.64.

3 - **Elisabeth Gumbretière**, *Phonétique et enseignement de l'oral*, Paris, Didier/Hatier, 1994, P.32.

4- **Exemples cités par Bernard Laks**, *Phonologie et construction syntaxique: la liaison un test de cohésion et de figement syntaxique*, www.lacheret.com/Xinha/UPLOAD/SDL533-texte-DM-09.pd (consulté le 19-01-2011).

2.1. La syllabe

En français, la syllabe constitue une unité linguistique fondamentale « *formée autour d'une voyelle [...]. Autour de cette voyelle centre de syllabe se groupent éventuellement des consonnes. C'est là une définition assez satisfaisante pour le français- où toute syllabe s'organise autour d'une voyelle – et pour un grand nombre d'autres langues.* »⁽¹⁾

2.1.1. Structure syllabique en français

La syllabe est «*un patron, un schème abstrait au sein duquel se regroupent les phonèmes*»⁽²⁾ En d'autres termes, les phonèmes sont groupés en syllabes dans la chaîne parlée.

Dans la plupart des théories en cours (Par exemple celle de Selkirk 82)⁽³⁾, la structure syllabique est représentée comme suit:

1 - Laurence Labrune, «Autour de la syllabe: les constituants prosodiques mineurs en phonologie» in *Phonétique et phonologie, approches contemporaines*, N.Nguyen, S.Wauquiers, J.Durand (éd), Paris, Hermès, 2005, P.97.

2-*Op. Cit, P.101.*

3-Selkirk E., « The syllabe» the structure of phonological representations, Vander HULST H.m SMIT H., eds., Foris, Dordrecht, P.337-383, 1982.

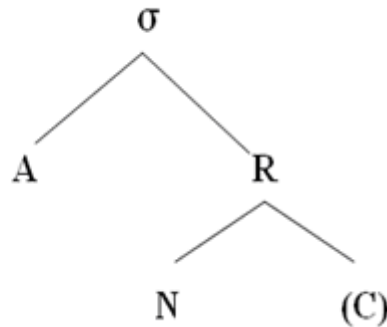
σ : *Syllabe*

A: *Attaque*

R: *Rime*

C: *Coda*

N: *Noyau*



Dans ce modèle, la syllabe comporte deux constituants: l'attaque (A) et le rime(R). L'attaque, qui figure toujours devant le rime, peut être phonétiquement vide, mais elle est structurellement présente, comme dans le cas de la liaison (l'adjectif **grand** comporte une consonne latente /t/ qui se prononce, en principe, uniquement devant une voyelle et non devant une consonne: **grand chêne** [grã]ɛn], **grand arbre** [grãtarbr]. Le constituant rime peut comporter un noyau (N) et une coda (C). Le constituant coda, figuré toujours après le noyau, peut être totalement absent. C'est pourquoi il est mis entre parenthèses.

Toute syllabe est donc obligatoirement constituée d'une attaque et d'une rime, dont le noyau est obligatoirement présent. Ces statuts différents du noyau, de l'attaque et de la coda nous permettent de préciser les formes syllabiques les plus utilisées en français et la place de la coupe syllabique: ⁽¹⁾,

¹- Fernand Carton, *Introduction à la phonétique française*, Paris, Dunod, 1997, P.79.

En syllabe ouverte (libre)

- CV: **ne(z)**
- CV-VC: **Moïse**
- CV-CV: **marée**
- CV-C1C2V (C1étant une occlusive et C2 [j, l, r]: peu-plé, dou-blé, a-près, na-tion ...

En syllabe fermée (entravée (C1#C2))

- VC1-C2V:**op-ter**
- VC1-C1V:**ad-dition.**

La prise en compte de la structure syllabique permet de préciser la position de la jointure syllabique "interne" et de la jointure lexicale " externe". (Nous le verrons en 3.1et 3.2).

2.2. La liaison

La liaison est un phénomène phonotactique particulier qui consiste à prononcer une consonne finale de mot à l'initial du mot suivant si ce dernier commence par une voyelle, elle est donc un «*phénomène ayant lieu dans la chaîne parlée au contact entre deux mots, dont le premier, lorsqu'il est prononcé isolé ou devant un mot commençant par une consonne, se termine par une voyelle, et dont le second prononcé isolément*

commence par une voyelle. ». ⁽¹⁾ Ce phénomène modifie donc la forme phonique des initiales ou finales de mot selon qu'ils sont morpho syntaxiquement isolés ou inclus. Bernard Laks ⁽²⁾ applique cette notion sur le lexème «*six*»: l'entrée lexicale *six* possède trois formes de réalisation phonique, une forme à l'état isolé ou autonome; *j'en veux six* [sis], et deux formes à l'état incluse: *j'ai six amis*[siz], *j'ai six/camarades* [si]. Le non voisement de la consonne finale maintenue en toute position marque la forme isolée, à l'inverse, son voisement devant initiale vocalique, marque la forme incluse.

Les liaisons sont traditionnellement classées en:

a) Impossible comme dans: *Le temps est beau* [lɔtãɛbo], *l'univers immense* [lynivɛrimãs], des héros [deero].

b) Facultative comme dans:
vous êtes invités [vuzɛtɛ vite/ vuzɛtɛ vite].

c) Obligatoire comme dans: *des enfants* [dezãfã], *de temps en temps* [dɔtãzãtã].

Dans cette tripartition des liaisons, la même graphie « s » en final absolu de mot devant initiale vocalique, induit une liaison impossible en (a), facultative en (b) ou encore obligatoire

1- Pierre Encrevé, *La liaison avec et sans enchainement, Phonologie tridimensionnelle et usages du français*, Paris, éditions du Seuil, 1988, P.23.

2 - **Bernard Laks**, *Phonologie et construction syntaxique: la liaison un test de cohésion et de figement syntaxique*,
www.lacheret.com/Xinha/UPLOAD/SDL533-texte-DM-09.pdf (consulté le 19-01-2011).

en (c). Ce phénomène phonique est gouverné par des contraintes morphosyntaxiques.*

Comparons: *le petit enfant était endormi* si l'on fait faussement la liaison entre "*enfant* et *était*" à "*le petit enfant têtait endormi*". L'absence de la liaison entre *enfant* et *était* exige la présence de la jointure qui affirme le décalage sémantique entre les deux groupes "*le petit enfant était endormi*" et "*le petit enfant têtait endormi*". C'est ainsi que la liaison, qui se fige dans les expressions stéréotypées telles de *temps en temps* [dətâzâtâ] ou *c'est-à-dire* [setadir], conserve un rôle phonologique et démarcatif comme dans les deux groupes "*le petit enfant était endormi*" et "*le petit enfant têtait endormi*".

En outre, la présence ou l'absence de la liaison peut jouer un rôle distinctif dans les paires minimales du lexique:

Ex: "les # hauteurs" et "les[z] auteurs,

Les # hêtres" et "les [z] êtres

*La liaison est **obligatoire** « lorsqu'elle se met en place depuis une catégorie morphosyntaxique seconde (auxiliaire, catégorie régie, etc.) vers une catégorie principale (tête, majeure, etc.) ». Elle est **facultative** « lorsqu'elle est postposée à une catégorie principale ». Elle est **interdite** « lorsqu'elle la consonne "s" ne marque pas le pluriel ».

Bernard Laks, *Phonologie et construction syntaxique: la liaison un test de cohésion et de figement syntaxique*, Loc.: cit.

les# héros" et "*les [z] éros, etc.*"⁽¹⁾

La liaison est également "la seule marque morphologique de l'opposition singulier / pluriel"⁽²⁾ comme dans (*il espère* [ilɛspɛr] et *ils espèrent* [ilzɛspɛr], *elle était là* [ɛletɛla] *elles étaient là* [ɛlzetɛla]), certains adjectifs et substantifs *un soldat anglais* [œsɔldtãglɛ] et un soldat anglais [œsɔldãglɛ]. L'absence de liaison peut être aussi démarcative (p.ex.: *il est ouvert* [ilœuvɛr] et *il est # tout vert* [ilɛtuvɛr] ou indiquer un singulier (p.ex.: *prix# élevé* [priɛlvɛ] et *prix élevés* [prizɛlvɛ]).

2.3. L'élision

Comme dans le cas de liaison, l'élision assure une meilleure cohésion du groupe syntaxique. Si la liaison affecte des consonnes finales qu'on ne prononce pas si le monème est isolé, à l'élision « *certaines morphèmes courts s'élident devant voyelle initiale de monème et sont parfois réduits à une seule consonne* :

- élision de [a] : *l'échelle* [le-]ɛl]; cf. *La maison*
- élision de [ə] : *l'homme* [lɔm]; cf. *Le chien*
- élision de [i] : *s'il va* [silva]; cf. *Si tu vas* »⁽³⁾.

L'élision ne peut se faire devant **h** aspiré ni devant

¹- Pierre Léon , *Phonétisme et prononciations du français*, Op. Cit, P. 155.

²-Loc.cit.

³ - Fernand Carton, *Introduction à la phonétique française*, Op. Cit, P.88.

quelques mots comme *oui, onze, huit, huitaine* et *Une*. Ainsi on dit: *le héros, le onzième, la Une,...* . L'absence de l'élision affirme la présence d'une jointure: *le héros [læro]*.

2.4 Le [ə] caduc (le «e» muet)

Les phonologues ne sont pas d'accord à propos du statut phonologique du *e* muet car celui-ci peut apparaître ou disparaître selon l'entourage et le registre de langue. Ce n'est pas notre question à cet article. Mais ce qui nous intéresse à ce problème, c'est le phénomène de la non-élision de [ə] dans tous les registres devant les numéros *onze, un, onzième* et les mots commençant par *h aspiré*. L'absence de l'élision de [ə] dans ce cas affirme la présence d'une jointure: *le un [lə#ɛ]* n'a pas le même sens que *l'un [lɛ]* ; dans *l'être ~ le hêtre [lɛtr ~ lə#ɛtr]*, «*la présence de [ə] est distinctive* » ⁽¹⁾ et exige la présence d'une jointure dans *[lə#ɛtr]*.

En outre, l'addition ou la perte du «e» muet représente un phénomène de jonction.

« En français, on aura tendance à insérer une voyelle d'appui pour éviter des groupes consonantiques considérés comme d'une prononciation difficile dans cette langue: certains locuteurs réalisent "arc-boutant", "ours blanc" comme [arkəbutã], [ursəblã] pour éviter-rkb- et-rsbl-. [...]

La place de la voyelle d'appui pourra d'ailleurs varier d'un parler français à l'autre. Un Liégeois prononcera naturellement "le tram de Seraing" comme [ltram də srɛ] alors

¹ -André Martinet, *Le français sans fard*, Paris, P.U.F, 1974, P.219

qu'un Picard dirait plutôt [ltram(ə)dsərə]» ⁽¹⁾.

3. L'influence syntactico-sémantique de la jointure et /ou de la jonction sur la chaîne parlée

La jointure et/ou la jonction influencent la chaîne parlée à plusieurs niveaux: entre deux syllabes, entre deux lexèmes et entre deux groupes rythmiques ou syntaxiques.

3.1. La jointure syllabique

On l'appelle également « *jointure interne* » ⁽²⁾, elle est signalée par /+/ entre deux unités de la chaîne parlée dont l'union est étroite. On peut la trouver dans deux types de structures:

- morphème+lexème comme dans: *illégal* [il+legal], *immoral* [im+moral], *inné* [in+ne]; dans ces exemples, la jointure a une valeur morphosémantique: le morphème agglutiné au lexème exprime l'idée de l'opposition.

- Lexème+morphème comme dans: remerciement [rəmersimã], dévouement [devumã]; dans ce type d'exemples, le *e* muet « *s'efface obligatoirement lorsqu'il suit*

1 - Jacqueline M.-c.Thomas, Luc Bouquiaux, France Cloarec-Heiss; *Initiation à la phonétique, Phonétique articulatoire et phonétique distinctive*, Paris, PUF, 1976, P.135.

2 - Fernand Carton, *Introduction à la phonétique française*, Op. Cit, P.75.

une voyelle. » ⁽¹⁾ La chute du *e* muet affirme au contraire la présence d'une jonction interne (entre le lexème et le morphème).

Dans les lexèmes verbaux dont le morphème de l'imparfait est en – rait, l'opposition consonne simple-consonne double sert à distinguer, à l'aide de la jointure, les formes suivantes:⁽²⁾

/r/ ~ /rr/

Imparfait ~ Conditionnel

Courait~courrait

[kurɛ] [kur# rɛ]

/r/ ~ /rr/

Imparfait ~ Conditionnel

éclairait ~ éclair(e)rait

[eklɛrɛ] [eklɛr#rɛ]

3.2. La jointure lexicale

On l'appelle également « *jointure externe* » ⁽³⁾, elle est signalée par /#/ entre deux unités significatives à l'intérieur du groupe syntaxique ou rythmique comme dans "*sept amis* " [sɛt#ami] où la pause jonctive est obligatoire pour éviter l'ambiguïté avec la forme jonctive dans "*cet ami*" [sɛt#ami] . Dans "*sept # amis* " il n'y a qu'une jointure lexical mais dans le

1 -François Dell, *Les règles et les sons. Introduction à la phonologie générative*, Paris, Hermann, 1985, P.220.

² -Pierre Léon, *Prononciation du français standard*, Paris, Didier, 1972, P.78.

³ - Fernand Carton, *Introduction à la phonétique française*, Op. Cit, P.75.

groupe "*cet ami* ", on compte deux frontières « *une frontière lexicale (#) entre C et V2 et, dans le cas de resyllabation de surface une frontière syllabique (.) entre V1 et C (V1.C#V2).* »
(1)

La jointure lexicale (externe) peut lever l'ambiguïté à l'aide de plusieurs façons:

a) Une pause réelle où l'intonation comme dans ces trois exemples ⁽²⁾:

- Jean # vient
- J'en+viens
- Jean, # viens

La pause réelle seule permet de lever l'ambiguïté orale entre les deux premiers énoncés et c'est l'intonation qui différencie le troisième sens.

b) Le déplacement de la jointure selon la nature de la syllabe en jointure comme dans ces deux exemples de Dell ⁽³⁾:

petite # roue et petit # trou

1 -Cécile Fourgeron &allii, A la recherche des indices de frontière lexicale dans la resyllabation, in XXIVème Journées d'études sur la parole, Nancy ,24-27 Juin2002.[http: // éd268. Uni-Paris3.Fr](http://éd268.Uni-Paris3.Fr) [LPP] pages/EQUIPE/fouger.

2 - Fernand Carton, *Introduction à la phonétique française*, Op. Cit, P.75.

3 - François Dell, *Les règles et les sons. Introduction à la phonologie générative*, Op.Cit, P.222.

grande # rame et *grande # drame*

Dans ces deux exemples, on remarque que la nature de la syllabe en jointure est différente à l'intérieur de chaque de chaque paire:

[pətit (S.F) # ru] [pəti (S.O) # tru]
[grãd (S.F) #ram] [grã (S.O) # dram]

c) La présence de la liaison obligatoire:

Dans un "*savant anglais*", avec liaison (= adj.+N) n'est pas la même chose qu'un "*savant anglais*", sans liaison (= N+adj.) : « *la liaison se fait entre l'adjectif épithète suivi d'un nom et non l'inverse.* »⁽¹⁾

d) L'absence de l'élision au singulier et l'interdiction de la liaison au pluriel:

le hêtre ~ l'être [lə#ɛtr ~ lɛtr]
les hêtres ~ les êtres [le#ɛtr ~ lezɛtr]

¹-Choi-Jonin (Injoo) & Delhy (Corinne), *Introduction à la méthodologie en linguistique*, Paris, Presses universitaires de Strasbourg, 1998.p.45.

3.3. La jointure entre deux groupes rythmiques ou syntaxique

D'après Dell, ⁽¹⁾ Les structures syntaxiques sont en quelque sorte le pont qui relie son et sens. Chaque structure syntaxique est munie d'une représentation sémantique par la composante sémantique, et d'une ou plusieurs représentations phonétiques par la composante phonologique. Chacune de structures engendrées par la composante syntaxique donne donc naissance à une ou plusieurs paires composées chacune d'une représentation sémantique et d'une représentation phonétique. L'ensemble des paires ainsi engendrées est l'ensemble des descriptions des paires non-sens bien formées. Pour le français, la syntaxe et la phonologie à la fois peuvent engendrer un ensemble de descriptions qui contienne des paires sémantiques comme dans les exemples ci-dessous ayant deux possibilités sémantiques selon la position de la joncture phonique.

- Dans *Le petit garde la montre*, on a deux possibilités:

a) Le petit # garde la montre

Le petit (**GN sujet**) garde (**Verbe**) la montre (**GN objet**);

b) Le petit garde # la montre.

Le petit garde (**GN sujet**) la (**pronom objet**) montre (**verbe**)

¹ - François Dell, *Les règles et les sons. Introduction à la phonologie générative*, Op.Cit, P.

- Dans *le roi dit la reine est infidèle* ou bien (a) c'est *la reine qui est infidèle* ou bien (b) c'est *le roi qui est infidèle*. La différence entre ces deux énoncés est due à la position qu'occupent les jointures. Dans le cas (a) la jointure est entre le *roi dit* et *la reine est infidèle*; dans le cas (b) le groupe intercalé *dit la reine* est contourné par deux jointures. Cela a un impact important sur la signification finale de l'énoncé:

a) L'infidèle est la reine

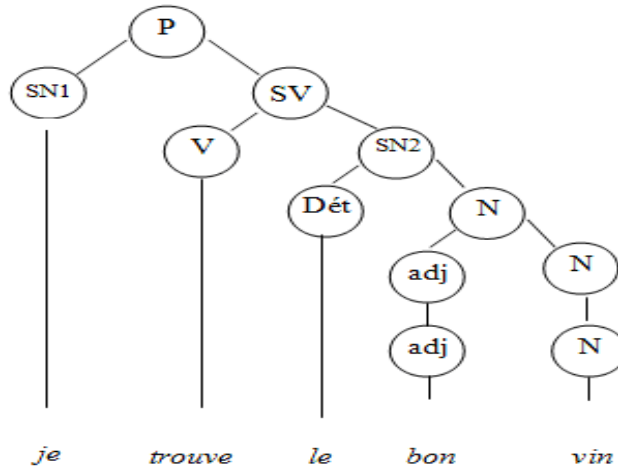
b) L'infidèle est le roi.

- Dans *des amis, j'en ai six à Lille*, deux jointures séparent les trois groupes rythmiques: le groupe nominal, le groupe verbal et le groupe prépositionnel. La première jointure est marquée graphiquement par la virgule, l'autre est marquée phonologiquement par la prononciation de [s] en final absolu [sis] et la liaison interdite entre le groupe verbal et le groupe prépositionnel.

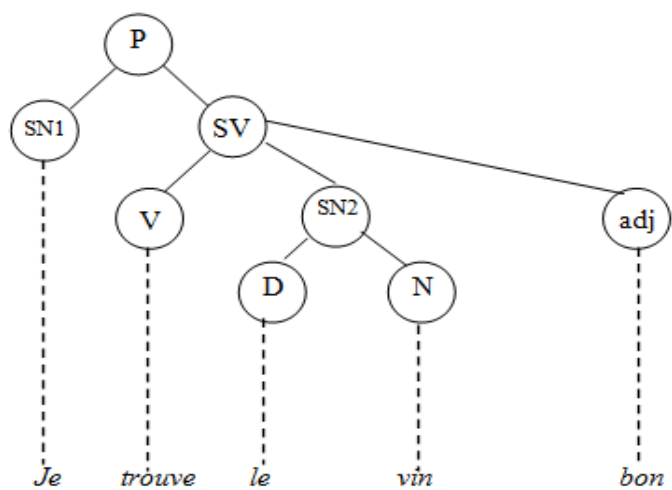
Dans *le président de la république, M. Jacques Chirac et le premier ministre sont en réunion de travail*, la présence ou non d'une jointure entre les deux groupes rythmiques influence la sémantique; au cas de la jointure, la phrase signifie que le travail réunit trois personnes et non deux, par contre au cas de la jonction, on comprend qu'il y a deux personnes parceque simplement le nom propre est apposé au premier GN.

Ajoutons que chaque changement survenu dans le domaine syntactique se manifeste dans celui de la jointure.

Fernand Carton⁽¹⁾ fait voir l'opposition entre *je trouve/ le vin bon* et *je trouve le bon vin*. Quand *bon* est "attribut" la proposition comporte trois groupe rythmiques, alors qu'elle n'en contient que deux quand *bon* est "epithète".
Je trouve le bon vin



¹ - Fernand Carton, *Introduction à la phonétique française*, Op. Cit, P.75.



Conclusion

Pour conclure, il est à noter qu'il est impossible de porter l'analyse d'un discours sur des unités lexicales isolées car la valeur syntactico-sémantique de celles-ci dépend plus ou moins du contexte. Les unités lexicales entrent en relations mutuelles et en analysant la valeur de ces unités linguistiques, il est indispensable de tenir compte du rôle de la joncture et de la jonction dans la chaîne parlée.

Cette étude a montré que la joncture et /ou la jonction jouent un rôle démarcatif:

- en aidant le sujet parlant ou l'auditeur à retrouver et isoler les unités porteuses du sens dans la chaîne parlée;
- en levant l'ambiguïté d'un énoncé, d'un groupe syntaxique ou d'un syntagme à l'aide soit d'une pause (joncture) ou d'une liaison (jonction).

Bibliographie

Argot-Dutard (F.) : *Éléments de phonétique appliquée*, Paris, A. Colin/Masson, 1996

Builles (Jean Michel), *Manuel de linguistique Descriptive*, Paris, Nathan, 1998.

Carton (Fernand), *Introduction à la phonétique française*, Paris, Dunod, 1997.

-Choi-Jonin (Injoo) & Delhy (Corinne), *Introduction à la méthodologie en linguistique*, Paris, Presses universitaires de Strasbourg, 1998.

Cornulier (Benoit de), «syllabe et suite de phonèmes en phonologie du français», in *Etudes de Phonologie Française*, Paris, éd du Centre National de la Recherche Scientifique, 1973

Dell (François), *Les règles et les sons. Introduction à la phonologie générative*, Paris, Hermann, 1985.

Encrevé (Pierre), *La liaison avec et sans enchainement, Phonologie tridimensionnelle et usages du français*, Paris, éditions du Seuil, 1988.

Gumbretière (Elisabeth), *Phonétique et enseignement de l'oral*, Paris, Didier/Hatier, 1994.

Labrune (Laurence), «Autour de la syllabe: les constituants prosodiques mineurs en phonologie» in *Phonétique et phonologie, approches contemporaines*, N.Nguyen, S.Wauquiers, J.Durand (éd), Paris, Hermès, 2005.

Léon (Pierre), *Phonétisme et prononciations du français*, Paris, Nathan, 1994.

M.-c.Thomas (Jacqueline), Bouquiaux(Luc), France Heiss (Cloarec-); *Initiation à la phonétique, Phonétique articulatoire et phonétique distinctive*, Paris, PUF,1976.

Martin (Rie gel) & alii, *Grammaire méthodique du français*, Paris, P.U.F, Coll. Linguistique nouvelle, 1994.

Martinet, (André), *La description phonologique, avec application au parler franco-provençal d'Haute ville (Savoie)*, Genève, Droz et Paris, Mainard, 1956.

ID, *Éléments de linguistique générale*, Paris, A. Colin 4^e éd 1998.

ID, *linguistique synchronique*, Paris, P.U.F, 1965.

ID, *Le français sans fard*, Paris, P.U.F., 1974.

Mounin (Georges), *Clef pour la linguistique*, Paris, éd. Seghers, 1971.

Selkirk (E.), « The syllable » the structure of phonological representations, Vander HULST H.m SMIT H., eds., Foris, Dordrecht, P.337-383, 1982.

- **Dictionnaires consultés**

Dictionnaire Hachette encyclopédique, Paris, Hachette, 2005.

Dubois (Jean) et alii, *Grand Dictionnaire, Linguistique & Sciences du Langage*, Paris, Larousse, 2007.

Le Petit Robert, *Dictionnaire de la langue française I*, Paris, Le Robert, 1986.

Maingueneau (Dominique), *Les termes clés de l'analyse du discours*, éd. Paris, Seuil, 1996.

Mounin (Georges), *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, PUF, 1995.

Péchion (Daniel) & Dauphin (Bernard), *Dictionnaire des difficultés du français*, Paris, Larousse, 2001.

Oswald Ducrot & Tzvetan Todorov, *Dictionnaire Encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil, 1972.

- **Sitographies**

Bernard Laks, *Phonologie et construction syntaxique: la liaison un test de cohésion et de figement syntaxique*, www.lacheret.com/Xinha/UPLOAD/SDL533-texte-DM-09.pdf (consulté le 19-01-2011).

Cécile Fourgeron & allii, *A la recherche des indices de frontière lexicale dans la resyllabation*, in *XXIVème Journées d'études sur la parole*, Nancy ,24-27 Juin2002.<http://éd268.Uni-Paris3.Fr> [LPP] pages/EQUIPE/fouger. (Consulté le 15- 04-2011).